



**FOCUS TERRITOIRES**  
EQUIPEMENTS PUBLICS

## Huit établissements dans l'escarcelle du groupe Eiffage



A Clichy-sous-Bois, le collège Louise-Michel est un bâtiment à énergie zéro. Il est en outre doté d'une piscine.

**D**ernière ligne droite pour les équipes d'Eiffage. Le 3 août, elles doivent livrer huit collèges réalisés en partenariat public-privé (PPP) pour un investissement total de 280 millions d'euros TTC. «Le conseil général vérifiera que les bâtiments correspondent au programme fonctionnel avant de signer la décision d'acceptation des ouvrages, le 18 août. Il prendra alors possession des lieux pour une ouverture à la rentrée scolaire 2014», décrit Pierre Martin, directeur opérationnel maîtrise d'ouvrage bâtiments d'Eiffage Concessions. Attributaire de deux des trois contrats de PPP, le groupe de BTP a créé deux sociétés ad hoc: Eifficol 1 et Eifficol 3. Chaque entité a conclu un contrat de conception-réalisation avec Eiffage Construction, qui a désigné un architecte par établissement et un groupe de bureaux d'études unique pour l'ensemble des projets. Parallèlement, Eifficol 1 et 3 ont passé un contrat d'exploitation-maintenance avec Eiffage Services pour une durée de dix-neuf ans. Assisté de deux directeurs de programme, Pierre Martin

est l'interlocuteur du conseil général et de la cellule d'Eiffage Construction dédiée à cette opération. «Construire huit collèges d'un coup, ce n'est pas compliqué mais complexe», estime-t-il.

### 263 PME en sous-traitance

De fait, cela entraîne une multiplication des réunions et de nombreuses mises au point. Comme les délais sont par ailleurs tendus – dix-huit mois environ entre l'obtention des permis de construire et la livraison –, «nous avons pu compter sur les moyens et les hommes du groupe Eiffage», reconnaît Pierre Martin. Au total, 263 PME ont travaillé comme sous-traitants sur ces chantiers (à hauteur de 30% du coût de construction), principalement sur les lots techniques et de finition. «Elles viennent de Seine-Saint-Denis mais aussi de la France entière pour répondre à l'exigence du contrat», note Pierre Martin. Pour Eiffage, l'aventure du plan exceptionnel d'investissement ne s'arrête pas là. Le groupe reconstruit, en loi MOP cette fois, le collège du Bourget. Livraison en 2015. ■

**EQUIPES DE MAÎTRISE D'ŒUVRE DES 8 COLLÈGES** Architectes: Lelli Architectes (pour le collège d'Aubervilliers), Barbara Dumont (Aulnay-sous-Bois), Archi 5 Prod (Clichy), Marc Farcy (Le Raincy), Atelier Malisan (Bondy), agence Lehoux-Phily-Samaha (Le Blanc-Mesnil), Platane et Ilic associés (Saint-Denis/Saint-Ouen), SCAU (Noisy-le-Grand). Bureaux d'études: CET (TCE), Le Sommer (HQE), Orfea (acoustique), PHIZ (cuisiniste), Batiss (sécurité incendie).

72

## Le 1% artistique inclus dans les PPP

Le conseil général a décidé d'appliquer le 1% culturel aux douze collèges réalisés en partenariat public-privé, consacrant environ 125 000 euros TTC par œuvre. Un comité artistique a été mis en place réunissant sept à neuf personnes: le maître d'ouvrage, un représentant des usagers (le principal du collège, le plus souvent), l'architecte du bâtiment, l'entreprise titulaire du contrat, la direction régionale des affaires culturelles et deux à trois personnalités qualifiées. Le choix de l'œuvre se déroule en trois phases: la définition du projet artistique, suivie du lancement de l'appel à candidatures (par l'entreprise), la sélection de trois artistes, qui disposent ensuite de trois mois pour préparer leur projet, puis la décision finale.

Quatre œuvres ont déjà été désignées pour les établissements du contrat de partenariat n°1 (Eiffage). Elles seront installées en septembre. L'artiste Nicolas Moulin a, par exemple, conçu une structure articulée, inspirée des panneaux solaires et stations orbitales, pour le collège d'Aulnay-sous-Bois tandis que Beat Streuli propose une installation réalisée à partir de portraits d'élèves au Raincy. ■



LE MONITEUR - 20 juin 2014